

## ➤ ÉDUCATION MUSICALE

### L'espace et le temps de la pédagogie

« Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages. Ils doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des projets. »

Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun - Cycle 3 -  
Domaine 2 / Les méthodes et outils pour apprendre - BO spécial n°11 du 26 novembre 2015.

« Être élève s'apprend par l'exemple des adultes mais aussi en s'appropriant des règles et des codes que ce domaine explicite. Son importance est décisive pour la réussite et concerne tous les champs du savoir. Il s'agit du travail en classe et du travail personnel de l'élève qui augmente progressivement dans le cycle. Ils permettront l'autonomie nécessaire à des poursuites d'étude. Il ne s'agit ni d'un enseignement spécifique des méthodes, ni d'un préalable à l'entrée dans les savoirs : c'est dans le mouvement même des apprentissages disciplinaires et des divers moments et lieux de la vie scolaire qu'une attention est portée aux méthodes propres à chaque discipline et à celles qui sont utilisables par toutes. Le monde contemporain a introduit à l'école les outils numériques qui donnent accès à une information proliférante dont le traitement constitue une compétence majeure. Le domaine 2 vise un usage éclairé de ces outils, à des fins de connaissance et pas seulement d'information, pour former des utilisateurs conscients de leurs potentialités mais aussi des risques qu'ils peuvent comporter et des responsabilités des utilisateurs. »

Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun - Cycle 4 -  
Domaine 2 / Les méthodes et outils pour apprendre - BO spécial n°11 du 26 novembre 2015.

Le paradigme numérique organise de nombreux aspects de la vie économique, sociale et culturelle aujourd'hui. Cette réalité pèse sur les rapports à la musique des adolescents comme sur les objectifs et modalités de l'action éducative en éducation musicale. Comment en tenir compte, comment en tirer parti ? Que peut-on imaginer pour déplacer et rendre un peu plus poreuses les frontières spatiales et temporelles entre le professeur et ses élèves, entre l'École et la « chambre », entre les élèves eux-mêmes ? Mais l'espace est aussi, tout simplement, celui de la salle de classe dont la disposition comme l'équipement doivent être pensés avec soin et exigence.

La présente fiche aborde cet ensemble de questions tout en renvoyant régulièrement à d'autres fiches ressources susceptibles de compléter utilement certains aspects traités.

## SOMMAIRE

<b>Enjeux et atouts de l'externalisation des supports d'apprentissages.....</b>	<b>3</b>
<b>Des espaces collaboratifs dans et hors la classe.....</b>	<b>4</b>
<b>Espaces de construction des compétences d'écoute et matériels requis .....</b>	<b>4</b>
<b>La salle spécialisée d'éducation musicale .....</b>	<b>5</b>
• Un pôle d'informations .....	5
• Une disposition spatiale adaptée.....	6
<b>Annexe : spécifications complémentaires.....</b>	<b>7</b>
• Superficie .....	7
• Isolation acoustique .....	7
• Chaîne Hi-Fi .....	7
• Piano numérique .....	8
• Zone de projection.....	8
• Ressources instrumentales complémentaires .....	8

Retrouvez Éduscol sur



## Enjeux et atouts de l'externalisation des supports d'apprentissages

La numérisation de l'information (texte, son, image fixe et animée) ne cesse de modifier en profondeur l'espace et, corollairement, le temps de la pédagogie. L'abondance de musique enregistrée aisément disponible, la mise à disposition des supports d'apprentissages et des productions de la classe sur des espaces dédiés en ligne (ENT), ou encore les possibilités de travail collaboratif à distance sont autant d'évolutions qui permettent d'engager l'élève dans une approche plus autonome des savoirs tout en permettant à l'enseignant de dégager un temps précieux pour les spécificités d'un travail collectif essentiel comme le suivi plus personnalisé des élèves aux besoins particuliers.

La ressource pléthorique désormais accessible sur internet favorise des pérégrinations musicales quasi illimitées, dont le parcours peut relever d'une démarche dont les finalités ont été anticipées, mais qui peut aussi être livré aux aléas des découvertes et rencontres offertes par le réseau. Dès lors qu'elles sont investies en toute conscience et induites par des scénarios pédagogiques conçus par l'enseignant, ces deux approches méritent d'être mobilisées car elles favorisent la construction de savoirs disciplinaires multiples et de compétences propres à la méthodologie de la recherche d'information tout en développant l'autonomie critique de l'élève face au monde de l'information et des médias.

Notre « proximité » avec le patrimoine musical mondial – son abondance et sa disponibilité – bouscule aujourd'hui les modalités d'apprentissages qui font appel à l'écoute de la musique. Alors qu'au temps révolu des seuls disques vinyles, bandes magnétiques et CD, il ne se présentait guère d'opportunités, hors la classe, pour anticiper, réitérer, prolonger, affiner l'écoute des pièces étudiées dans le temps contraint du cours, l'enseignant peut aujourd'hui compter sur la possibilité offerte à un élève de se familiariser à tout instant et à son rythme avec des œuvres ou des extraits mis en ligne (ENT, sites personnels, internet, murs virtuels collaboratifs, etc.). Eu égard à l'équipement numérique croissant dans les collèges, à la possession *quasi* généralisée d'outils de diffusion personnels et nomades comme à l'ampleur des échanges qu'autorisent les réseaux sociaux, les modalités d'apprentissages sont dès lors revisitées puisque les écoutes pratiquées en classe peuvent aussi s'effectuer en amont ou en aval du cours d'éducation musicale, dans ou hors les murs du collège. Si l'on postule que le plaisir d'écouter une œuvre et le degré de son appropriation sont étroitement corrélés, on mesure toute l'importance que revêt la fréquence de son écoute. Il convient donc que chaque enseignant puisse se saisir et tirer parti des potentialités technologiques permettant à chaque élève d'entretenir, selon le moment et à la fréquence de son choix, une connivence avec l'œuvre étudiée ou en passe de l'être. Si le cours d'éducation musicale entend offrir des conditions propices à la perception du sonore, il reste cependant illusoire d'imaginer que les protagonistes d'un même groupe sauront mobiliser la même disponibilité, tel jour et à telle heure, pour adopter la posture d'auditeur attendue. En conséquence, investir l'amont et l'aval de ce moment en tirant parti des technologies numériques, du réseau internet et des équipements individuels permet maintenant de dépasser cette limite.

Par extension et à la condition d'un cadrage pédagogique rigoureux, on ne manquera pas « d'externaliser » les travaux de production de la classe qui auront pu être enregistrés par l'enseignant ou l'élève.

Retrouvez Éduscol sur

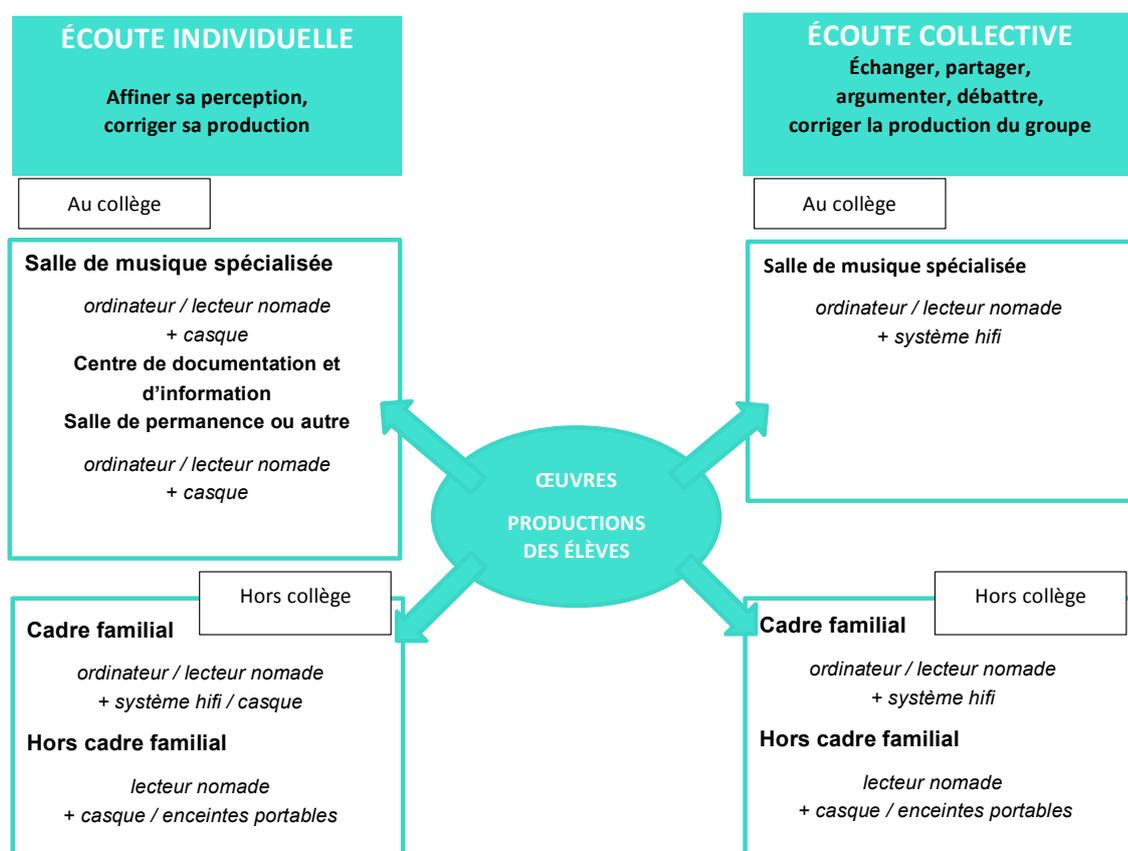


## Des espaces collaboratifs dans et hors la classe

Pour construire tout au long du cycle 4 la compétence à « Échanger, partager, argumenter et débattre », il revient à l'enseignant de mobiliser dans ses pratiques les multiples outils collaboratifs numériques qui accompagneront sous d'autres formes l'exercice professionnel des futurs adultes : ENT, site d'établissement, murs collaboratifs, espace de stockage, blog, forum, podcast, web-radio sont autant de moyens efficaces et conviviaux pour la transmission et l'analyse « à tête reposée » de ressources multimédia. Les murs virtuels collaboratifs ou cartes cognitives (heuristiques, conceptuelles) favoriseront à bon escient l'organisation de la pensée et des connaissances, aideront les élèves à échanger, questionner (délimitation d'un sujet, brainstorming), et restituer (prise de notes, présentation d'exposé)<sup>1</sup>.

## Espaces de construction des compétences d'écoute et matériels requis

Le schéma ci-dessous associe lieux et conditions de diffusion requises dans et hors les établissements scolaires où peuvent se travailler les compétences d'écoute et celles qui s'en nourrissent. Il fait apparaître la diversité des opportunités qui s'offrent pour l'éducation musicale des adolescents, au regard notamment du développement de leurs pratiques personnelles.



<sup>1</sup> En complément, cf. les fiches ressources suivantes :

- [L'enseignement de l'éducation musicale à l'heure du numérique](#)
- [La création : un geste pédagogique](#)
- [Le travail personnel de l'élève](#)
- [Pourquoi et comment la différenciation pédagogique en éducation musicale ?](#)

## La salle spécialisée d'éducation musicale

### Un pôle d'informations

La salle d'éducation musicale a toute vocation à être un pôle d'informations. Un affichage régulièrement mis à jour par l'enseignant ou les élèves peut s'organiser selon différentes thématiques. Elles peuvent être liées :

- aux connaissances disciplinaires (frise historique, organologie, portraits, reproductions de peintures, travaux d'élèves, etc.) ;
- à l'organisation hebdomadaire ou annuelle des pratiques musicales de l'établissement (horaires, rendez-vous ou convocations exceptionnelles à la chorale, aux ateliers, etc.). Ce type d'information peut être relayé à l'extérieur de la salle par le biais des panneaux d'information numérique ;
- à la vie artistique de l'établissement (affiches des concerts d'élèves, photographies, sorties pédagogiques, etc.) ;
- à la vie culturelle et artistique locale, voire nationale (panneaux présentant les centres culturels de proximité, une sélection de leur actualité, zoom sur les programmations radio ou télévisuelle nationales, concerts de groupes locaux, articles de presse, etc.).

La déclinaison sur l'ENT du collège de l'ensemble des informations diffusées au sein de la salle spécialisée permettra de surcroît d'y associer plus aisément les familles.

Pénétrer dans une salle identifiée comme le lieu privilégié d'une pratique musicale favorise l'adoption d'une posture de musicien. L'élève en perçoit les atouts et les exigences qui sont liés implicitement aux équipements présents comme à la configuration de l'espace. Il découvre rapidement que cet ensemble vise à optimiser les conditions d'apprentissages de la musique, sa pratique et son écoute.

### Un équipement spécifique<sup>2</sup>

L'éducation de la perception s'appuie sur un système de diffusion audio robuste, fiable<sup>3</sup> et d'une qualité optimale. Il permet de diffuser des supports sonores de qualité. La disposition des sources de diffusion (haut-parleurs) doit aussi être précise, à hauteur moyenne du visage si possible et en direction des élèves. Les réglages de base disponibles sur tous les amplificateurs (balance, basses, aigus) doivent être maîtrisés et modifiés à bon escient.

Les outils numériques de pilotage de l'écoute sont aujourd'hui indispensables. Ils permettent de se déplacer instantanément et avec une extrême précision dans un fichier audio et de profiter des possibilités de synchronisation avec diverses formes de représentation symbolique (partition traditionnelle, graphique, enveloppe dynamique, etc.). En conséquence, un système de vidéoprojection collectif (vidéoprojecteur ou TNI/TBI) est lui aussi indispensable.

La mise en œuvre des projets musicaux qui jalonnent les trois années du cycle 4 peut justifier l'usage par certains élèves d'instruments divers (instruments acoustiques, amplifiés et/ou numériques) ; ceux-ci doivent alors être facilement disponibles et mobilisables en fonction des situations rencontrées.

<sup>2</sup> En complément, cf. la fiche ressource suivante : [L'éducation musicale et le numérique](#).

<sup>3</sup> N'oublions pas que, la plupart du temps, la chaîne Hi-Fi d'une salle d'éducation musicale d'un collège est bien plus utilisée que dans un cadre familial, en sollicitant en outre davantage l'amplification et les enceintes. Prendre en compte sa fiabilité et sa robustesse sans perdre de vue ses qualités acoustiques est une exigence majeure lors du renouvellement d'un équipement.

Des postes informatiques peuvent être mis à disposition des élèves, leur usage devant alors correspondre à un objectif dûment anticipé par le professeur ; chaque poste destiné à être utilisé par les élèves est nécessairement muni d'un système d'écoute individuelle (casque audio).

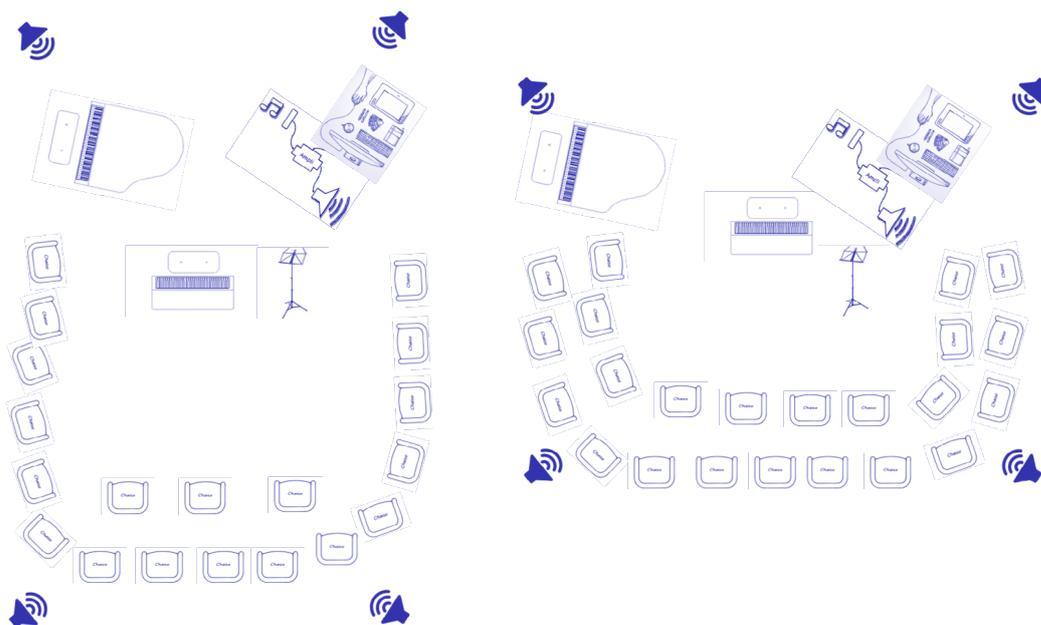
Un microphone numérique portable de qualité muni d'un pied et relié à l'ordinateur constitue l'équipement de base pour l'enregistrement d'une production d'élèves<sup>4</sup>. Des enregistreurs autonomes peuvent aussi être utilisés, le fichier de l'enregistrement pouvant ensuite être édité sur ordinateur.

On sera par ailleurs attentif aux points suivants :

- le signalement d'un besoin de maintenance relève de la responsabilité de l'enseignant d'éducation musicale ;
- l'archivage des modes d'emplois et des fiches techniques lui incombe pour garantir leur transmission aux enseignants susceptibles de lui succéder.

### Une disposition spatiale adaptée

La pertinence de l'aménagement d'une salle d'éducation musicale est fondamental pour y faciliter les diverses pratiques musicales permettant de développer les compétences de perception et de production. Quelle qu'en soit la superficie, il est impératif qu'elle offre a minima un espace dédié aux pratiques collectives engageant le corps dans l'espace (chant, percussions corporelles, jeu instrumental) ; les tables sont donc à proscrire car elles font obstacle à cette nécessité. De façon plus générale, le mobilier scolaire traditionnel est à éviter, qu'il s'agisse du couple table-chaise ou de chaises avec rabat : cela reste, en toute situation, un frein à la mobilité des élèves et à celle du professeur. De simples chaises sont préférables, éventuellement complétées par quelques tables exclusivement positionnées sur les bords de la salle. Il sera souvent pertinent d'inverser la disposition traditionnelle des salles de classes afin de profiter de leur longueur pour y disposer confortablement les chanteurs en arc de cercle et le mobilier de manière orchestrale.



Retrouvez Éduscol sur



<sup>4</sup> En complément, cf. la fiche ressource suivante : [Perception & production : des compétences en interaction permanente](#)

Si la disposition des formations vocales – et plus généralement des ensembles musicaux – dicte la disposition de base du mobilier, la diversité des situations pédagogiques invite cependant à réfléchir à la modularité de l'aménagement<sup>5</sup>. L'ergonomie du poste de travail de l'enseignant est elle aussi déterminante dans la mise en œuvre pédagogique. Tout en veillant à ne pas entraver la circulation de l'enseignant entre son espace de pilotage (clavier, tableau, ordinateur, mixage, microphone, etc.) et l'espace collectif, on concentrera dans un même périmètre l'ensemble des outils nécessaires pour accroître la rapidité de passage de l'un à l'autre garantissant la dynamique et la fluidité des apprentissages. Les mesures techniques nécessaires seront prises pour limiter la gêne occasionnée par la multiplicité des connectiques (alimentation, câbles audio, MIDI...) encombrant l'espace du professeur et préjudiciables à ses déplacements ou à ceux des élèves auxquels il aura confié, en qualité « d'assistants », des missions de pilotage ou de technicien.

#### ATTENTION

À la lumière de cet ensemble d'exigences au service d'une pédagogie performante, on mesure combien l'occupation partagée d'une salle de musique entre plusieurs disciplines risque de porter préjudice à la qualité de l'enseignement dispensé.

## Annexe : spécifications complémentaires

### Superficie

La salle d'éducation musicale gagne à être suffisamment grande pour pouvoir différencier des espaces spécifiques aux différentes situations d'apprentissage, dont les pratiques musicales individuelles et collectives ; dans l'idéal, une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> permet d'accueillir confortablement les pratiques liées à l'écoute, et plus généralement le travail en position assise, dans un premier espace, le second accueillant les pratiques musicales qui se mènent le plus souvent debout. Une surface plus petite justifiera encore davantage la présence exclusive de simples chaises.

### Isolation acoustique

L'insonorisation de la salle d'éducation musicale doit garantir un maximum d'étanchéité phonique afin d'y produire un travail sonore non gênant pour les salles voisines. Mais il convient de ne pas la rendre « sourde », le son y étant étouffé comme absorbé dès qu'il est produit : le travail vocal y serait alors difficile et fatigant pour les élèves comme pour l'enseignant.

### Chaîne Hi-Fi

La chaîne Hi-Fi est d'une qualité d'écoute et d'une puissance adaptée à la taille de la salle, composée d'éléments séparés, dont chacun a sa propre alimentation. La paire d'enceintes Hi-Fi doit être proportionnée à la puissance de l'amplificateur et à la taille de la salle. À prix égal les enceintes à deux canaux sont de meilleure qualité que les trois canaux. Il en va de même pour les enceintes « bibliothèques » et les colonnes. Ces dernières, par leur volume, assurent une meilleure restitution des basses mais avec un son moins précis. Prévoir pour des enceintes « bibliothèque » une fixation murale, orientable horizontalement et verticalement (↳ adapter au poids de ↳ enceinte). Les enceintes au plafond sont à proscrire. Les enceintes doivent être câblées avec du matériel de qualité : câble en cuivre OFC, section 2,5mm<sup>2</sup> minimum.

Retrouvez Éduscol sur



<sup>5</sup> En complément, cf. la fiche ressource suivante : [« Pourquoi et comment la différenciation pédagogique en éducation musicale ? »](#)

## Piano numérique

Le piano numérique est aujourd'hui l'instrument d'accompagnement privilégié par les professeurs d'éducation musicale. Les fonctions qu'il offre (transposition, accordage fin, séquenceur et autres fonctions MIDI) s'avèrent souvent utiles. Sa taille facilite son implantation devant l'écran de projection et son poids moyen permet de le transporter aisément lors des concerts. En outre, son prix reste accessible et sa maintenance exceptionnelle.

## Zone de projection

Le vidéoprojecteur est devenu un outil pédagogique indispensable à l'enseignement musical. Il importe qu'il soit parfaitement intégré à l'espace de travail collectif (en respectant au mieux la symétrie axiale des enceintes) permettant de le mobiliser aisément en toute situation (affichage des paroles par exemple).

## Ressources instrumentales complémentaires

Il est souhaitable de disposer d'un instrumentarium constitué à partir d'instruments de qualité ou de matériaux détournés de leur utilisation courante. La constitution d'un instrumentarium de percussions s'avère un choix pertinent pour accompagner la réalisation des projets musicaux. Les choix effectués tiendront compte de plusieurs facteurs, notamment :

- les exigences du programme ;
- les contraintes d'un travail quasi exclusivement collectif ;
- la facilité de jeu et la pertinence d'utilisation dans nombre de situations musicales ;
- le rapport qualité/fiabilité/prix.

Il est souhaitable de privilégier les membranophones et idiophones plutôt que les instruments à lames relativement coûteux et qui demandent un degré de technicité important.

Retrouvez Éduscol sur

